

Rendez-vous programmé

**Monsieur BURDEYRON
SOUS-PREFET DU DISTRICT
DE SAINT GERMAIN EN LAYE**

1, rue du Panorama

78105 SAINT GERMAIN EN LAYE Cédex

Carrières sur Seine le, 30 juin 2003

Monsieur le Sous-Préfet,

Le Schéma Directeur de la Boucle de Montesson prévoit le prolongement de la RN/RD 311 de Bezons jusqu'à Carrières-sur-Seine ainsi que son raccordement à l'autoroute A14, en direction de la province par l'intermédiaire d'un demi-échangeur. Celui-ci devant se situer sur la commune de Carrières-sur-Seine, le long de la Seine, permettra d'accéder ou de quitter l'autoroute A14 en direction de la province.

Il s'intègre dans un plan plus général qui prévoit l'accès à l'A14 par la création d'échangeurs au droit de Montesson et de Saint Germain en Laye. A l'heure actuelle, la création de l'échangeur proche de Saint Germain serait décidée pour une mise en service à l'horizon 2006, l'échangeur de Montesson, tributaire de la déviation de la RD 121, semble repoussé aux calendes grecques.

Le prolongement de la RN/RD311, actuellement à 2 fois 2 voies au-delà du pont de Bezons, nécessiterait l'aménagement de la route de la zone industrielle de Carrières et de Bezons, ou plus probablement la création d'une voie sur berge le long de la Seine. Cette nouvelle route traversera, à une hauteur de 6 mètres, la Plaine du Dessus l'Eau, classée comme site à vocation agricole dans le Schéma Directeur de l'Ile de France. A terme, ce sera le seul site non urbanisé de Carrières sur Seine.

La construction de cette route endommagera ce site de façon irréversible.

Ce projet induira de nouveaux et importants flux migratoires au travers de la ville sur un réseau routier qui est déjà saturé. En cas d'embouteillage de l'A14 vers Paris, ce 1/2 échangeur permettrait de quitter l'autoroute en amont des Hauts de Seine, les automobilistes et les poids lourds emprunteraient alors nos routes communales. Ceci aggraverait nos problèmes de circulation, d'autant plus que le réseau routier, dans une zone déjà urbanisée, ne nous semble pas extensible sur Carrières.

Nous craignons qu'en cas de report de l'échangeur de Montesson, la desserte de la Plaine de Montesson ne se fasse au travers de la ZAC par la rue du Maréchal Juin, dont l'emprise de 30 m pourrait permettre l'aménagement d'une route à 4 voies.

La création du prolongement de la RN/RD311 semble un risque majeur et probablement la première étape de l'aboutissement du projet de demi-échangeur. D'où notre plus grande crainte, d'autant que l'intérêt général n'y trouve pas son compte à une époque où la politique de réduction des flux automobiles rencontre un large écho auprès de la population.

L'ensemble des habitants des communes de la Boucle de Montesson voient une urbanisation galopante grignoter les derniers espaces agricoles. Les projets routiers viennent défigurer le peu d'espaces naturels préservés jusque là.

2

Au sein des associations de défense de l'Environnement l'"ADEHCH", "Bien Vivre à Carrières" et "Carrières Autrement", nous sommes opposés à ce projet de prolongement de la RN/RD311 et du 1/2 échangeur, qui va à l'encontre des intérêts des habitants.

1200 foyers, c'est-à-dire le tiers de la population de notre commune, ont signé une pétition pour s'opposer à ces projets : les Carrillons souhaitent préserver leur environnement du bruit et de la pollution et ne comprendraient pas que des décisions administratives viennent le détériorer.

La municipalité a exprimé son opposition au demi échangeur reliant l'A14 lors du Conseil Municipal du 18 juin 2002 en votant une motion et au travers des articles parus dans une publication municipale de Mars/Avril 2002.

Monsieur Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France, nous écrivait le 19 juin 2002 :

"Il appartiendra à l'état de préciser ses intentions à l'égard de ce projet, à l'occasion, en particulier, des discussions liées à la prochaine révision du schéma directeur de la région Ile-de-France".

Nous souhaitons obtenir le retrait définitif du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France des projets de prolongement de la RN/RD311 et du raccordement à l'A14 par un demi-échangeur.

Les nombreuses erreurs commises en matière d'urbanisme et d'infrastructure doivent nous interpeller et nous conduire à la plus grande prudence car les dommages sont irréversibles.
Tirons les enseignements du passé afin de ne pas reproduire sans cesse les mêmes erreurs.

Ce site mérite d'être préservé et un aménagement du pont de Bezons éviterait cette déprédation et permettrait d'écouler les trafics provenant du Val d'Oise vers l'A14 via l'A86, l'accès à l'autoroute A14 à partir de l'A86 est en cours de réalisation à moins de 500m de là, de l'autre côté du fleuve.

Mandatés par les Carrillons, les associations entendent être des acteurs incontournables lors de la future révision du Schéma Directeur d'Ile de France et devenir, ainsi, le maillon indispensable entre les citoyens et les différentes autorités de l'Etat.

Une rencontre avec vous s'impose d'elle-même laquelle serait l'occasion de vous remettre le dossier que nous avons constitué, aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder un rendez-vous à partir du mois d'octobre 2003. Vos services peuvent se rapprocher de Mme DEGROTT (06.75.34.49.59) pour les modalités pratiques.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous porterez à notre démarche et, dans l'attente de vous rencontrer,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Signé

Pierre MOREAU
ADECHC
Association de Défense de l'Environnement
du Canton de Houilles/Carrières sur Seine

Signé

Martine DEGROTT
BIEN VIVRE A CARRIÈRES

Copie : Monsieur Bernard NIQUET - PREFET DES YVELINES